



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Compte-rendu de la réunion du CA du 26/01/2016

Présents : ANDRAULT Pierre-Yves, BONNET Jean-Paul, DELEPINE Serge, GAUTIER Régis, GOARDOU Brice, KONARKOWSKI Michel, LAUNAY Jean, POLEWIEZ Alain, ROUANET Jean-Marie, VALTON Alain.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 16 décembre.
2. Compte-rendu de l'AGO du 16 janvier 2016 .
3. Point sur les adhésions 2016.
4. Préparation du Challenge Dorades 2016.
5. Calendrier et organisation des concours 2016 .
6. Rôle de chacun au sein du CA.
7. Pêche au thon (modalités, adhésion à la FFPM –Club et adhérents).
8. Questions diverses.

La séance est ouverte à 14H20.

Avant de passer à l'ordre du jour Michel KONARKOWSKI signale que Roland STAL ne fait plus partie du CA suite à son courriel de démission.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 16 décembre.

Michel indique qu'il a procédé à une modification du PV de la réunion du 16 décembre dernier : remplacement de « approbation du PV de la réunion du 18 septembre » par « approbation du PV de la réunion du 23 octobre ». La dernière réunion du CA datant effectivement du 23 octobre.

Le PV de la réunion du 16 décembre est adopté à l'unanimité

2. PV de l'AGO du 16 janvier 2016.

Suite aux remarques de plusieurs participants le PV initial est modifié (cf Document joint).

Le PV de l'AGO du 16 janvier modifié est adopté à l'unanimité

Il est décidé de reverser à la SNSM la totalité des fonds récoltés lors de la distribution des poissons offerts par les concurrents.

Il est également décidé :

1. de demander la présence d'un représentant de la SNSM lors du prochain « Challenge Dorades » pour recueillir les dons.
2. d'organiser une remise officielle à la SNSM des fonds recueillis lors de l'édition 2015 de notre Challenge.

A ce propos Alain souhaite ne pas être soumis à la pression des personnes responsables de la pesée car il considère qu'il a le droit de conserver les poissons (de sa pêche) de son choix.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Au sujet de cette AGO ,Régis GAUTIER indique :

- qu'un compte-rendu doit refléter la totalité des interventions des présents.
- que sur 32 associations faisant partie de l'OMS de Pornichet ,seules 22 avaient présenté un candidat aux « Dauphins ».
que cette année encore notre Club bénéficiera d'une subvention de l'OMS de Pornichet (450 €)
- que suite à la transparence mise en place, les résultats financiers de notre Club sont adressés à tous les adhérents sans que ceux-ci ne soient obligés d'en faire la demande conformément à nos statuts.
- que Bernard VINCHES pourrait être sollicité pour mettre en place une « Commission Sponsors ».
- que le Club ne pouvait en aucun cas faire l'acquisition de matériel de pêche destiné à être prêté à ses adhérents, le matériel doit rester personnel.

A ce propos Alain VALTON intervient pour demander qu'une suite soit effectivement donnée aux ateliers de confection de leurres (Ces derniers ont vocation à être utilisés et non pas à rester dans les boîtes de pêche).

Régis GAUTIER conclut en accordant un satisfecit à l'équipement de la salle mise à notre disposition.

3. Point sur les adhésions 2016.

Régis GAUTIER signale qu'à ce jour 28 demandes d'adhésion/licence FFPS ont été enregistrées.

Il ajoute qu'une AG extraordinaire devra être convoquée pour inscrire dans nos statuts notre appartenance à la FFPS en lieu et place de celle à la FFPM.

Il demande ensuite que le renouvellement de demande d'adhésion de Philippe DECOTTIGNIES soit refusé compte tenu de son attitude vis-à-vis de notre Club depuis sa non réélection au CA en décembre 2013.

Un long débat s'engage.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'il avait demandé que cette sanction soit prise à la suite du « Challenge Dorades 2014 » compte tenu de l'attitude de l'intéressé qui n'avait pas mis son bateau au service de notre concours mais qui avait de plus « débauché » un concurrent inscrit.

Régis GAUTIER indique qu'il fallait laisser à P DECOTTIGNIES une chance de rester au sein de notre groupe.

Jean-Paul BONNET rappelle que P DECOTTIGNIES a récemment informé de notre Club de la disponibilité du minibus de l'OMS pour le prochain « Challenge congres » de La Rochelle.

Pierre-Yves ANDRAULT signale que cette proposition intervient pour la première fois cette année alors que Philippe DECOTTIGNIES est membre du Club et de l'OMS depuis de nombreuses années.

Le Président soumet au vote du CA le non renouvellement de l'adhésion de P DECOTTIGNIES.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



4. Préparation du « Challenge Dorades 2016 ».

Régis GAUTIER présente la nouvelle fiche « Règlement » du prochain « Challenge » .

Il présente également les décisions financières nous permettant de réaliser des économies :

- Retour à 35€/jour du défraiement par bateau au lieu de 40€ (Nous étions les seuls à proposer ce tarif).
- Augmentation des frais d'inscription « pêcheur » (130€ au lieu de 120€).

Il précise que ces décisions permettront à notre Club ,sans grever son budget ,d'adhérer également à la FFPM ,si nécessaire ,pour obtenir des bagues pour la pêche au thon rouge.

Il indique que les fiches d'inscription pour ce 13^{ème} Challenge seront adressées aux différents clubs et mises en ligne sur notre site dès le lendemain.

Alain POLEWIEZ intervient pour nous signaler que notre stock actuel de « Strouille » et d'appâts devrait nous permettre de faire face aux besoins de notre prochain concours, compte tenu de la diminution des demandes constatée depuis 2 ans.

5. Calendrier et organisation des concours 2016 .

Régis GAUTIER présente le calendrier des concours fédéraux 2016



CALENDRIER FÉDÉRAL BATEAU 2016



DATES	HEURES	CLUB	TYPE DE CONCOURS
Samedi 23 Avril 2016	9 H - 15 H	S.N.P.M	Spécial Sparidés 1ère manche du Challenge J.ROUAUD
Dimanche 24 Avril 2016	9 H - 15 H	SKÅL CLUB 44	Spécial Sparidés 2ème manche du Challenge J.ROUAUD
Samedi 14 Mai 2016	9 H - 15 H	ELDORADO	Challenge Dorades 1ère manche
Dimanche 15 Mai 2016	9 H - 15 H	ELDORADO	Challenge Dorades 2ème manche
Samedi 4 Juin 2016	9 H - 15 H	CDLA 44	Spécial Sparidés no-kill
Samedi 23 Juillet 2016	9 H - 15 H	S.N.P.M	Trophée Pays de Loire 1ère manche(tous poissons)
Dimanche 24 Juillet 2016	9 H - 15 H	SKÅL CLUB 44	Trophée Pays de Loire 2ème manche(tous poissons)
20 ET 21 AOÛT 2016			REPORT CHALLENGE J.ROUAUD
13 ET 14 AOÛT 2016			REPORT CHALLENGE DORADE
15-oct-16			REPORT CDLA 44
30 ET 31 JUILLET 2016			REPORT TROPHEE PAYS DE LOIRE
17 au 19 Juin 2016		CHAMPIONNAT DE FRANCE ADULTES à CARNON	
14/9 AU 1/10 2016		CHAMPIONNAT DU MONDE ADULTES à TIVAT(Montenegro)	
14/9 AU 1/10 2016		CHAMPIONNAT DU MONDE U21 à TIVAT(Montenegro)	

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Il fait remarquer que pour la 1^{ère} fois le S.N.P.M et le S.K.Ä.L s'associent pour organiser un Challenge « spécial sparidés » sur 2 jours (une journée à la charge de chaque Club).

Jean LAUNAY souhaite que le club participe à ce challenge.

Régis GAUTIER ajoute que chaque manche est un concours qualificatif et qu'il n'est donc pas obligatoire de participer aux 2.

Il indique que le S.N.P.M aurait pu demander à notre Club de participer à l'organisation de ce challenge destiné à honorer son ancien président. Il ajoute qu'il n'est pas préoccupé par la concurrence que pourrait présenter cette nouvelle formule pour notre Challenge compte tenu de la notoriété de ce dernier.

A ce propos Jean LAUNAY confirme dès à présent la participation de pêcheurs du Pays Basque.

Michel KONARKOWSKI confirme que c'est bien le S.N.P.M qui est à l'origine de ce rapprochement, en particulier Matthieu HERVOUET qui n'a cessé de relancer les dirigeants du S.K.Ä.L lors de la réunion du 28 novembre du C.R.P.L à Saint-Brévin.

Jean-Paul BONNET estime que cette coopération est peut-être due à l'annulation l'an dernier de concours organisés par ces 2 clubs ; cette nouvelle formule pouvant attirer davantage de concurrents.

Régis GAUTIER souhaite que nos adhérents participent à d'autres concours en dehors de notre Challenge. Il rappelle que l'an dernier la participation de notre Club à d'autres concours a été inexistante.

Il propose de mettre en place une équipe de compétition représentative de notre Club.

Il propose également de motiver nos adhérents en mettant en place une participation aux frais d'inscription pour ces concours extérieurs. Il rappelle que les décisions financières prises pour notre Challenge nous permettront de faire de réelles économies et donc de financer cette participation.

Il insiste sur l'importance de la création d'une équipe, équipe qui pourrait jouer un rôle moteur et attirer d'autres adhérents.

D'ores et déjà plusieurs du CA manifestent leur souhait de faire partie de cette équipe : Alain POLEWIEZ, Alain VALTON, Jean LAUNAY, Jean-Paul BONNET, Brice GOARDOU, Régis GAUTIER, Michel KONARKOWSKI, Pierre-Yves ANDRAULT.

Régis GAUTIER estime qu'il faut fédérer en priorité des adhérents n'ayant pas de bateau car pour les concours extérieurs il y a parfois trop de capitaines et de matelots et pas assez de pêcheurs autres rendant ainsi impossible la formation d'équipages.

Il insiste sur l'engagement dont devront faire preuve les membres de cette équipe représentative : participation de 10 membres au minimum à chaque concours extérieur, participation à au moins deux concours pour membre de l'équipe, obligation faite aux capitaines de ne pas inscrire leur bateau autre si nécessaire.

Un vif débat s'engage ensuite sur les conditions d'attribution de la participation du Club aux frais d'inscription aux concours extérieurs pour les membres de notre future équipe représentative.

Il est décidé :

1 .Qu'un appel à candidature serait fait dans les meilleurs délais. Michel KONARKOWSKI fera une proposition de courriel dès demain. Dans ce courriel figurera obligatoirement l'engagement à participer à au moins deux concours extérieurs

2. Que la participation du Club aux frais d'inscription ne sera accordée qu'aux membres de

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



l'équipe ayant participé à **moins deux concours extérieurs** et que cette participation sera versée après le dernier concours fédéral.

- 3 .Le montant de cette participation pour **chaque concours extérieur** sera calculé de la manière suivante : **frais d'inscription – 35€** et ce pour ne laisser à la charge du membre de l'équipe la somme de 35€ correspondant à la participation à une sortie ordinaire au sein du Club.

6. Rôle de chacun au sein du CA.

Michel KONARKOWSKI souhaite connaître la liste des cartes de magasin que possède le Club.

Alain POLEWIEZ répond que le Club possède d'une part une carte « Promocash » et par ailleurs deux comptes client l'un chez Intermarché Guérande et l'autre chez Leclerc l'Immaculée.

Régis GAUTIER souhaite conserver la répartition actuelle des taches mais davantage d'implication.

Jean LAUNAY intervient pour signaler qu'il ne maîtrise pas bien l'outil informatique, maîtrise nécessaire pour l'organisation des concours internes.

Michel KONARKOWSKI indique qu'il est tout à fait disposé à poursuivre le travail réalisé l'an dernier au niveau de l'informatique. Il propose d'en parler lors de la réunion consacrée aux concours internes prévue le 5 février prochain.

7. Pêche au thon.

Régis GAUTIER indique qu'il transmettra à Alain les documents nécessaires à une adhésion à la FFPM mais qu'il convient d'attendre les informations concernant la pêche au thon que pourrait nous donner Jean-Claude C BOURON lors de la réunion qui suivra.

Michel KONARKOWSKI intervient pour signaler qu'à l'occasion de la conversation téléphonique qu'il a eue avec Louis MORVAN (membre de la Commission Nationale Mer de la FFPS) chargé des relations avec la DPMA, ce dernier lui a assuré que la FFPS Mer serait dès cette année destinataire de bagues dont le nombre fait actuellement l'objet de négociations.

Régis GAUTIER souhaite attirer l'attention des présents sur les incohérences de la répartition des bagues faite par la FFPM l'an dernier :

- 12 bagues pour le Comité des Pays de Loire pour 126 licenciés .
- 120 bagues pour le Comité Aquitaine pour 364 licenciés.

Alain VALTON fait remarquer que pour tous les Comités du Sud, le nombre de bagues obtenues représente 30% du nombre de licenciés contre 10% pour le Comité des Pays de Loire.

Régis GAUTIER rappelle que l'an dernier les bagues étaient réparties par Jean-Claude BOURON en fonction du nombre de licenciés de chaque club (5 bagues pour le S.K.À.L pour 65 licenciés, 3 bagues pour nous pour 35 licenciés).

Il se propose, une fois la décision de la DPMA connue, de contacter si nécessaire Gérard PERRODI de l'ex FFPM pour lui proposer un marché : 20 bagues contre l'adhésion de nos 65 membres.

Michel KONARKOWSKI demande s'il sera possible de solliciter des bagues auprès de chaque fédération.

Régis GAUTIER répond que non en principe.

Michel KONARKOWSKI précise que c'est notre Club qui prendra en charge sur son budget l'adhésion de tous ses membres à l'ex-FFPM.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Régis GAUTIER rappelle qu'il a proposé de faire dégager davantage de recettes à l'occasion du prochain « Challenge ».

Alain VALTON propose de faire payer leur adhésion aux seuls membres intéressés par cette pêche.

Régis GAUTIER intervient pour signaler que ce n'est pas possible car le nombre de bagues sera forcément attribué en fonction du nombre de licenciés. Il indique que si nous n'avons que quelques adhérents intéressés, nous n'obtiendrons aucune bague et qu'il est donc impératif d'avoir le maximum d'adhérents licenciés pour obtenir le plus grand nombre possible de bagues.

Michel KONARKOWSKI indique, qu'à titre personnel, il trouve anormal que cette dépense soit prise en charge par le Club alors qu'il est évident que tous ses membres ne seront pas concernés par cette pêche.

Jean LAUNAY propose d'augmenter sensiblement la participation des pêcheurs pour ces sorties au thon et d'aller au-delà des 55€ actuellement prévus.

Michel KONARKOWSKI rappelle que lors de la réunion du CA du 23 octobre il avait décidé de convoquer une réunion au 1^{er} semestre 2016 pour organiser la pêche au thon au sein du Club.

Régis GAUTIER insiste sur le fait qu'il faut d'abord obtenir des bagues avant de définir les modalités à mettre en place.

Michel KONARKOWSKI indique que toute façon il faudra d'abord obtenir des autorisations de pêche au thon rouge pour les couples bateau/capitaine et propose de lancer dès à présent le recensement des bateaux pouvant être concernés.

Régis GAUTIER indique qu'il estime à une dizaine le nombre de bateaux vraiment équipés pour ce type de pêche mais que les demandes d'autorisation peuvent être faites pour tous les bateaux du Club.

Il propose, en cas de prise en charge par le Club de l'adhésion de tous ses membres à l'ex-FFPM (1600 €), que les sorties organisées soient exclusivement réservées aux seuls adhérents ; pas de bague pour les capitaines ne respectant pas cette règle. Il indique qu'à la limite des non adhérents pourraient être admis en plus des 2 ou 3 adhérents incontournables ; ce type de pêche le permettant (tous les membres de l'équipage n'ont pas une canne à la main).

Régis GAUTIER conclut en proposant d'attendre les décisions de la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture) pour définir la position du Club.

8. Questions diverses.

Alain POLEWIEZ signale qu'un « Atelier montages » sera organisé à la demande de nombreux adhérents.

Cet atelier prévu le 11 mars prochain sera animé par Jean, Christian LE VANNIER, Jacques BERLIVET et lui-même.

Régis GAUTIER souhaite que cet atelier soit organisé en dehors des heures d'ouverture du Club.

Alain POLEWIEZ propose de le réaliser de 14h00 à 18h00 et demande à Michel de faire une enquête auprès des adhérents pour connaître le nombre de personnes intéressées afin de prévoir le matériel nécessaire.

Michel KONARKOWSKI indique qu'il a préparé un projet de calendrier pour les différentes manches du Concours Interne 2016, la 1^{ère} manche étant prévue le 26 mars.

Jean LAUNAY fait remarquer que c'est le WE de Pâques et propose d'avancer cette 1^{ère} manche au 19 mars. Cette proposition est acceptée.



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com

Michel KONARKOWSKI rappelle que de toute façon la commission « Concours » se réunira le 5 février et qu'elle définira les modalités d'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h00.